Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 13 février 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 5, 6 et 7 février 2018

2018 V.47 Vœu de l'exécutif relatif à la Votation Citoyenne sur le climat

----

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant l'enjeu vital pour l'humanité de lutter contre le dérèglement climatique qui affecte la planète, une nouvelle fois rappelé par un manifeste publié en novembre 2017 et signé par plus de 15 000 scientifiques de 184 pays ;

Considérant l'Accord de Paris adopté le 12 décembre 2015 lors de la COP21, entré en vigueur le 4 novembre 2016, qui vise à contenir le réchauffement bien en deçà des 2°C par rapport aux niveaux préindustriels ;

Considérant les engagements forts des collectivités locales, de l'ensemble de leurs réseaux et associations parmi lesquels le C40 présidé par la Maire de Paris, pour lutter contre le dérèglement climatique et mettre en œuvre l'Accord de Paris ;

Considérant que le Conseil de Paris du 20-22 novembre 2017 a adopté, à l'unanimité, le projet du nouveau Plan Climat Air Énergie, qui vise à faire de Paris une ville neutre en carbone et 100% énergies renouvelables en 2050 ;

Considérant l'avis de la Métropole du Grand Paris adopté lors du conseil métropolitain du 2 février 2018, qui confirme que les objectifs, les orientations et le plan d'actions du plan climat parisien sont partagées à l'échelle de la métropole ;

Considérant que 75% des émissions de gaz à effet de serre globales de Paris sont liées aux activités des acteurs économiques, des Parisiennes et les Parisiens et de toutes celles et ceux qui viennent à Paris et la nécessité de leur implication et de leur engagement personnel pour atteindre les objectifs du nouveau Plan Climat Air Énergie de Paris ;

Considérant l'avis de la conférence de citoyens « *quelles contributions individuelles et collectives pour changer nos modes de vie ?* » qui s'est tenue lors de la concertation préalable à l'élaboration du nouveau Plan Climat et a notamment conclu à la nécessité pour Paris de renforcer l'information et la

communication auprès du grand public sur l'enjeu climatique et d'accentuer cet effort en direction des jeunes, et sa proposition de désigner des « Ambassadeurs du climat » dans les quartiers ;

Considérant l'important travail de co-construction du nouveau Plan Climat avec les Parisiennes et les Parisiens, à travers notamment leurs contributions sur la plateforme idee.paris ;

Considérant que, suite au deuxième passage du Plan Climat Air Énergie lors du conseil de Paris de mars 2018, il sera nécessaire de mobiliser collectivement les Parisiennes et les Parisiens autour de ce sujet majeur pour l'avenir de leur ville, d'en faire comprendre les enjeux et de souligner l'importance de l'engagement de toutes et tous, aux côtés des pouvoirs publics, pour atteindre les objectifs ambitieux de lutte contre le dérèglement climatique ;

Sur proposition de Mmes Célia Blauel et Pauline Véron au nom de l'Exécutif,

Émet le vœu:

- La Ville de Paris informe largement les Parisiennes et les Parisiens en amont de la Votation Citoyenne sur les ambitions du nouveau Plan Climat Air Énergie de Paris, notamment par :
    - la mise en œuvre d'une plateforme internet, destinée à populariser les actions et mesures du plan permettant d'atteindre la neutralité carbone et le 100% énergies renouvelables en 2050,
    - et une campagne d'information pédagogique et de mobilisation.
- La Ville de Paris organise une Votation Citoyenne au printemps 2018, favorisant l'engagement et l'implication personnelle des Parisiennes et des Parisiens pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le Climat ;
- La Ville de Paris s'appuie sur l'expérience du budget participatif pour mettre en place un dispositif de vote sur l'espace public, accessible à tous et toutes,
- L'ensemble des électeurs parisiens, les lycéens et les résidents communautaires et non communautaires demeurant à Paris, soient invités à prendre part à cette mobilisation citoyenne et à exprimer leur volonté d'engagement personnel, notamment au travers des Planète-Quartier et des Acteurs du Paris durable, ou encore en se proposant pour devenir « Ambassadeur du climat ».